

TABLE DES MATIÈRES

Message du maire de Québec 4
Message de la responsable de la culture 5
Bilan 2015-2020
Grandes orientations du second plan d'action 9
Axe 1 – La valorisation de la culture 15
Axe 2 – Les investissements au service de la vitalité culturelle
Axe 3 – Les lieux culturels
Axe 4 – Les créateurs et les innovations 21
Axe 5 – Le rayonnement des artistes23
Axe 6 – Les partenariats et la mutualisation 25
Axe 7 – Les jeunes et l'éducation à la culture 27
Axe 8 – La participation citoyenne29

À Québec, nous avons toujours cru en l'importance de la culture. La pandémie de COVID-19 n'a fait que renforcer notre conviction. Musique, événements virtuels, livres : les arts ont rendu notre confinement beaucoup plus agréable. Mais cette période a été difficile pour les acteurs culturels.

> C'est pourquoi nous lançons ce plan d'action 2021-2025. De concert avec le milieu, nous trouverons des solutions innovantes pour sortir plus forts de cette épreuve.

La Vision vise également à consolider les actions entamées dans les dernières années pour favoriser le développement culturel, ainsi qu'à mettre en œuvre de nouveaux projets stimulants et rassembleurs pour les années à venir.

L'objectif : faire de Québec un lieu réunissant des conditions favorables pour que nos artistes, artisans, organismes et travailleurs culturels puissent s'inspirer et s'exprimer.

Tout est donc en place pour que notre ville continue de charmer citoyens et touristes par ses événements originaux et ses rencontres intimistes avec des artistes de chez nous. Parce qu'à la Ville de Québec, la culture fait partie des priorités.

Régis Labeaume Maire de Québec Jusqu'à maintenant, la Vision du développement culturel nous a permis de réaliser plusieurs projets mobilisateurs. Cet outil privilégié reflète bien la synergie unique entre la Ville de Québec et la communauté artistique.

Près de 85% des actions prévues au premier plan d'action ont été réalisées. Entre autres, nous avons indexé les budgets dédiés aux organismes culturels et mis en place de nouveaux programmes de financement pour les ateliers d'artistes, œuvres d'art murales, projets numériques et projets culturels avec les écoles.

Nous avons également admis de nouvelles disciplines dans la mesure Première Ovation et mis sur pied différents lieux de création artistique. En fait, depuis le lancement de cette Vision, nous avons investi plus de 27 M\$ supplémentaires en culture, en plus des budgets existants.

Pour ce second plan, nous arrivons avec des pistes d'actions pour les cinq prochaines années. Plusieurs de ces idées proviennent d'ailleurs d'un fructueux travail de concertation avec les acteurs du milieu.

La culture est une composante essentielle à la vitalité de Québec. Grâce aux idées de tous et à leur concrétisation, nous nous assurons qu'elle demeure variée et effervescente.

Alicia Despins

Membre du comité exécutif responsable de la culture,
de la technoculture et des grands événements



BILAN 2015-2020

La Vision du développement culturel 2025 a été lancée en 2015 pour une période de dix ans. Elle a été définie en concertation avec le milieu lors d'un colloque réunissant plus de 350 personnes.

Le premier plan d'action 2015-2020 comprenait 44 actions, dont 84% ont été réalisées. Il aura permis de:

- indexer de 20% le programme au fonctionnement Vitalité culturelle;
- créer un programme de subventions pour les ateliers d'artistes;
- ouvrir un lieu de création à l'édifice Saint-Nicolas;
- établir des appels de projets numériques;
- instaurer une mesure d'aide pour les musées d'État;
- bonifier le programme Première Ovation;
- soutenir des projets culturels pour les ainés et le public scolaire.

Afin de poursuivre sa lancée, la Ville de Québec lance donc un second plan pour cette même Vision, avec des actions redéfinies en fonction du contexte des dernières années.



RAPPEL DE NOTRE VISION

En 2025, tous les acteurs culturels de Québec travailleront ensemble au développement créatif de la ville. Ils contribueront ainsi à la qualité de vie des citoyens et des visiteurs.

RAPPEL DE NOTRE MISSION

Faire de Québec une capitale où...

- La culture est l'un des piliers essentiels à son développement économique, à son dynamisme et à son attractivité
- L'économie de la créativité est optimale
- Les nouvelles technologies font partie intégrante d'une culture innovante
- L'expertise culturelle des professionnels (artistes, artisans, organismes et travailleurs culturels) est importante pour la vitalité culturelle
- La diversité artistique et culturelle est encouragée par un appui municipal équilibré et bonifié
- La pratique culturelle chez les amateurs est reconnue comme une composante majeure de la démocratisation des arts et de la culture
- La culture sous toutes ses formes est accessible à tous les citoyens dès leur plus jeune âge

RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS

Inscrire la culture dans le quotidien de chaque citoyen, dans tous les arrondissements

Nous contribuerons à développer une communauté où une culture diversifiée et de qualité sera accessible à tous les citoyens. Nous proposerons des actions de médiation culturelle afin que les citoyens puissent vivre une expérience culturelle unique.

Renforcer la synergie entre les acteurs du territoire

Nous mettrons, au service de tous les acteurs, les moyens qui leur permettront d'agir en synergie.

Faire rayonner la culture

Nous proposerons des programmes aux artistes et aux organismes culturels professionnels pour qu'ils puissent faire découvrir davantage leur art aux citoyens d'ici et d'ailleurs.

Investir dans la culture

Nous augmenterons les investissements de la Ville de Québec dans les arts et le patrimoine. Nous favoriserons l'innovation quant aux modes de financement et stimulerons la contribution du secteur privé.

Vivre entouré d'artistes

Nous ferons de Québec, partout sur son territoire, une ville où les artistes pourront vivre, créer et s'inspirer.

LE PLAN SE DÉCLINE SELON LES AXES DE LA VISION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2025. IL TOTALISE 41 PISTES D'ACTION.

- Axe 1 La valorisation de la culture (5 actions)
- Axe 2 Les investissements au service de la vitalité culturelle (10 actions)
- Axe 3 Les lieux culturels (4 actions)
- Axe 4 Les créateurs et les innovations (4 actions)
- Axe 5 Le rayonnement des artistes (4 actions)
- Axe 6 Les partenariats et la mutualisation (5 actions)
- Axe 7 Les jeunes et l'éducation à la culture (5 actions)
- Axe 8 La participation citoyenne (4 actions)



AXE 1 LA VALORISATION DE LA CULTURE

OBJECTIF

Mettre de l'avant la culture comme moyen d'épanouissement, de bien-être et d'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens.

- Réserver des espaces publicitaires pour les organismes culturels à l'intérieur et à l'extérieur des autobus du RTC et sur les abribus.
- Développer une stratégie de communication pour faire connaître les bienfaits de la culture auprès des citoyens afin d'assurer le rayonnement du milieu culturel de Québec et de faire connaître ses artistes.
- Faciliter l'intégration des actions culturelles pour les personnes vieillissantes, vulnérables ou ayant des incapacités.
- Adapter les outils de communication ou de promotion pour les personnes vieillissantes, vulnérables ou ayant des incapacités.
- Faciliter l'accès à la culture par la tenue d'activités culturelles dans des secteurs défavorisés ou excentrés de la ville.



LES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DE LA VITALITÉ CULTURELLE

OBJECTIF

Maintenir et accroître le soutien des diverses composantes d'un écosystème culturel performant et en santé.

- Bonifier les subventions au fonctionnement des organismes culturels professionnels de la Ville de Québec pour leur permettre de mieux développer leur mission première.
- Indexer et adapter les programmes de subvention dans l'Entente de développement culturel, notamment la mesure de soutien pour l'acquisition d'équipements spécialisés.
- Bonifier la mesure Première Ovation afin de répondre au besoin grandissant des artistes de la relève.
- Inclure dans nos programmes de subvention des critères d'évaluation qui favorisent les projets écoresponsables et durables.
- Encourager la philanthropie et le financement privé.
- Obtenir une enveloppe spécifique au maintien de la qualité des lieux culturels pour soutenir les organismes professionnels dans leur offre.
- Soutenir les organismes culturels professionnels dans la réalisation d'un guide de pratiques durables, notamment en accessibilité et en écoresponsabilité.
- Augmenter l'enveloppe de la mesure Coup de pouce.
- Poursuivre le programme temporaire d'aide aux projets culturels adaptés à la COVID-19.
- Positionner les projets culturels comme vecteurs économiques dans les artères commerciales.



AXE 3 LES LIEUX CULTURELS

OBJECTIF

Préserver les institutions culturelles et maximiser les espaces et lieux culturels pour mieux les adapter aux besoins des artistes pour une création, une production et une diffusion accessibles aux citoyens.

- Faciliter l'accès aux expertises requises pour la mise en œuvre de projets d'immobilisation.
- Intégrer des espaces de création et de production dans la planification des équipements municipaux.
- Encourager et soutenir les organismes culturels professionnels à rendre accessibles leurs lieux aux personnes ayant des incapacités.
- Créer un lieu de diffusion destiné à l'art contemporain.

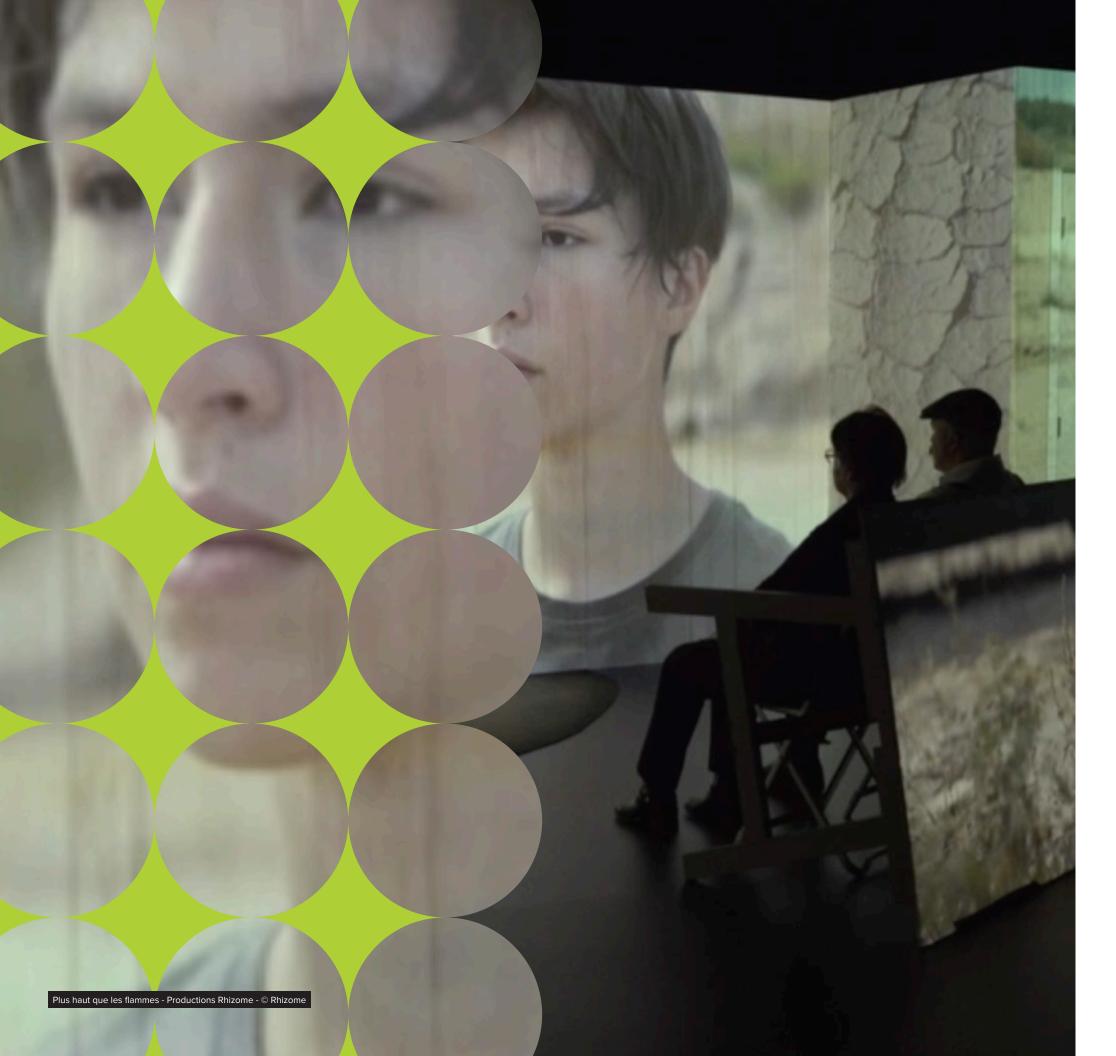


AXE 4 LES CRÉATEURS ET LES INNOVATIONS

OBJECTIF

Faire de la recherche, la créativité et l'innovation des moteurs de développement économique et culturel pour les citoyens et les touristes.

- Favoriser les résidences de création de différentes durées, notamment dans les bibliothèques de Québec, dans toutes les disciplines.
- Analyser la possibilité d'octroyer des subventions aux individus dans les programmes de l'Entente de développement culturel pour éviter la multiplication de nouveaux organismes.
- Créer un nouveau programme de soutien à la recherche et à la création.
- Augmenter le financement pour le soutien au développement de la culture numérique pour des projets de toute envergure.



LE RAYONNEMENT DES ARTISTES

OBJECTIF

Accentuer le rayonnement culturel de Québec à l'échelle nationale et internationale.

- Mettre en valeur des zones culturelles à travers la ville par des actions distinctives.
- Développer les liens existants entre les organismes culturels et les artistes
 d'ici et d'ailleurs en favorisant les échanges avec nos villes partenaires.
- Mettre en commun des stratégies de développement à l'échelle nationale et internationale et développer les réseaux de contacts.
- Poursuivre le soutien des musées d'État pour la tenue d'expositions internationales majeures.



LES PARTENARIATS ET LA MUTUALISATION

OBJECTIF

Encourager et soutenir les partenariats et la mutualisation, celle-ci étant entendue comme le partage des ressources entre les organismes.

- Soutenir des projets artistiques réalisés conjointement par deux organismes ou plus.
- Favoriser le partenariat entre des organismes artistiques et le milieu universitaire.
- Bonifier et élargir le soutien aux démarches de mutualisation pour générer des économies et améliorer les performances des organismes.
- Encourager la création de modèles durables pour la réutilisation des matériaux par les organismes culturels en partenariat avec les écocentres.
- Soutenir le développement des compétences entrepreneuriales et la création de nouveaux modèles d'affaires innovants en partenariat avec le milieu des affaires.



LES JEUNES ET L'ÉDUCATION À LA CULTURE

OBJECTIF

Mettre en place des activités culturelles dans les milieux éducatifs et les lieux d'enseignement en vue d'accroître les publics et de favoriser la persévérance scolaire.

- Mieux adapter les projets des organismes culturels à la mission éducative des écoles.
- Soutenir les organismes dans la création d'activités culturelles pour le volet parascolaire.
- Augmenter le nombre d'activités culturelles proposées aux camps de jour du Programme Vacances-Été.
- Soutenir l'implantation d'un lieu de diffusion adapté aux jeunes publics.
- Consolider le rôle d'agent de liaison de la Ville de Québec entre les milieux d'enseignement et les organismes culturels.



LA PARTICIPATION CITOYENNE

OBJECTIF

Soutenir le travail de collaboration des artistes et des organismes culturels avec les citoyens.

- Développer les publics en encourageant les projets de médiation culturelle.
- Former les artistes à la médiation culturelle.
- Augmenter les actions mobiles ou éphémères en allant à la rencontre du citoyen, à l'endroit où il se trouve.
- Favoriser la tenue d'activités culturelles dans plusieurs lieux de tous les arrondissements : bibliothèques, centres communautaires, écoles, CHSLD, maisons des jeunes, etc.

